

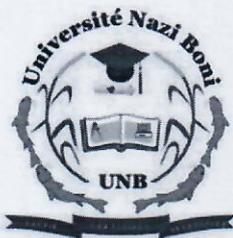
MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETAIRE GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01
Tel : (226) 20 97 27 58/ Fax : (226) 20 98 25 77



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le 11 AOUT 2025

00000027
COMMUNIQUE N° 2025 _____ MESRI/SG/UNB/P

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'ETUDIANT.E S POUR LE MASTER DE
GOUVERNANCE FONCIERE AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2025-2026 à l'Institut du Développement Rural (IDR), le recrutement d'étudiant.e.s en Master Développement Rural et Gouvernance Foncière (DRGOF).

La formation dure 2 ans (4 semestres) et se compose d'enseignements théoriques à distance et en présentiel, de stages dans des institutions et en milieu rural, de recherche avec rédaction et soutenance de mémoire.

1- Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être titulaire du diplôme d'Ingénieur du Développement Rural ;
- être titulaire du diplôme d'ingénieur dans les sciences de l'eau ;
- être titulaire du diplôme de Licence ou de maitrise en géographie ;
- être titulaire du diplôme de Licence ou de maitrise en droit public ;
- être titulaire du diplôme de Licence ou de maitrise en sociologie ;
- être titulaire de tout autre diplôme jugé équivalent.

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>), un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- la copie légalisée du diplôme d'ingénieur ou de licence dans l'une des filières de formation ci-dessus citées (ou de l'attestation de succès) ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- un curriculum vitae daté et signé avec photo d'identité (2 pages maximum) ;
- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis.

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **12 août au 12 septembre 2025** à **23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

4- Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master. Les résultats seront publiés au plus tard le **25 septembre 2025** par notification dans les boîtes e-mails et par affichage. Le début des cours est prévu pour le **1^{er} octobre 2025**.

NB. :

- L'admission définitive est subordonnée au dépôt au secrétariat de la Direction de l'IDR d'un dossier physique du candidat sélectionné ;
- L'administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).

5- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation payables chaque année académique sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants non salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	16 500 F CFA/an	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais de formation	500 000 F CFA/an	500 000 F CFA/an	500 000 F CFA/an

Les **frais d'inscription universitaire** sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les **frais de formation** sont payables au plus tard le **31 mars 2026**, en une tranche, en une tranche sur la plateforme Campusfaso de l'UNB ou par virement bancaire pour les non-résidents.

Aucun frais n'est remboursable.

Pour tout renseignement complémentaire écrire à ou appeler au numéro de téléphone (WhatsApp) **+226 79 37 21 09/70 14 72 11**.

Pour le Président en mission,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques assurant l'intérim



Pr. W. W. Jean De Dieu ZABSONRE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Ampliation :
Large diffusion